

hauteur suffisantes, sans nuire pour cela à ses vues spéculatrices. Si la négociation ne réussissait pas dans cette localité, il serait facile de trouver dans le voisinage où plusieurs maisons menacent ruine, ou dans tout autre quartier convenable, un bâtiment que l'on reconstruirait ou que l'on conserverait suivant son état de solidité, en utilisant seulement deux ou trois étages auxquels on ferait les réparations nécessaires pour cette nouvelle destination. Le rez-de-chaussée et les étages supérieurs pourraient toujours être conservés en locations particulières. Aussitôt la Société formée, on s'occuperait de chercher un local en rapport avec ses ressources pécuniaires, et, en donnant de la publicité à ce projet, il se présenterait certainement plus d'un propriétaire qui serait enchanté d'améliorer ainsi son immeuble, et d'accepter les offres d'un placement aussi sûr et qui le laisserait libre d'utiliser doublement ses locations.

Il importe donc que des hommes dévoués parmi les amateurs de musique prennent l'initiative et qu'ils ouvrent, à cet effet, une souscription en employant tous les moyens de publicité que leur offre la presse lyonnaise et en faisant un appel à toutes les sympathies artistiques. Cette souscription, nous n'en doutons pas, se couvrirait en peu de temps d'un grand nombre de signature, et bientôt notre ville serait dotée d'un établissement après lequel elle soupire depuis bien longtemps. C'est surtout au moment où la Société des Amis des Arts va se renouveler qu'il serait opportun de prier quelques membres de sa commission de se mettre à la tête de cette œuvre artistique, en recueillant les souscripteurs, même parmi ses actionnaires, et d'enrichir ainsi notre cité d'une seconde institution non moins digne d'intérêt que la première, et qui toutes deux se prêteraient un mutuel appui.

Les fondateurs de cette nouvelle Société s'assureraient par leurs œuvres la reconnaissance de leurs concitoyens, et désormais tous les arts auraient leur temple et leur culte dans notre riche et industrielle cité.

Raphaël FLACHÉRON.